

# PROVINCE DE QUÉBEC

## COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

### PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 9 SEPTEMBRE 2010

Le 9 septembre 2010 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire à 9 h, la dix-neuvième réunion (3<sup>e</sup> réunion en 2010) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Michel Côté, citoyen et président
- √ Madame Doris Dumas, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable
- √ Monsieur Steve Girard, conseiller du district #6
- √ Monsieur Dany Giroux, urbaniste à la Ville de Matane
- √ Madame Manon Perreault, biologiste à la MRC de Matane, invitée

#### ÉTAIENT ABSENTS :

- √ Monsieur Marcel Bélanger, vice-président de la SOGERM
- √ Monsieur Yvan Imbeault, préfet de la MRC de Matane

#### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

À 9 h 30, monsieur Michel Côté souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'ordre du jour est adopté en laissant le varia ouvert.

#### **2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 23 avril 2010**

Le procès-verbal de la réunion du 23 avril 2010 est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### **3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 23 avril 2010**

##### 3. Suivi du procès-verbal de février 2010

Concernant l'exploitation du L.E.T. et de l'écocentre, Doris Dumas confirme que l'appel d'offres est en voie d'être lancé pour une période de cinq (5) ans. Ce sera un appel d'offres conjoint L.E.T et écocentre.

Au sujet des dépotoirs clandestins, les membres du comité sont d'accord à ce que de l'information sur l'existence de l'écocentre et les raisons de valoriser les rebuts de construction soit remise aux résidents qui font des demandes de permis de construction. Il est plus coûteux et plus difficile de mettre en place des mécanismes de suivi des travaux que de sensibiliser la population. Il faudrait quand même considérer avoir une ressource pour l'inspection à l'environnement.

#### **4. Statistiques matières résiduelles d'avril à juin 2010**

Doris Dumas présente un résumé des statistiques.

Les statistiques complètes sont présentées en pièces jointes.

Des questions sur le pourcentage de récupération sont soulevées. La coordonnatrice informe le comité que le pourcentage de récupération se trouve diminué par le fait que le volume de déchets ait augmenté au cours de la période dû à la collecte des gros rebuts et également de l'augmentation des déchets, souvent plus élevés au printemps et début d'été.

## **5. État d'ensemble de la situation – LET et Écocentre**

Doris Dumas informe les membres du comité que les bardeaux d'asphalte sont maintenant officiellement acceptés à l'écocentre. Le règlement VM-150-7 modifiant les matières acceptées à l'écocentre est entré en vigueur le 30 juin 2010.

Les membres du comité suggèrent que la coordonnatrice demande à Gestion Sanitaire M et M de fournir minimalement un rapport, aux six mois, des halocarbures et des matières récupérées.

Doris Dumas informe les membres du comité que le système de détection de radioactivité est en réparation. Il sera du même coup, calibré comme prescrit par le MDDEP.

Elle réitère que l'appel d'offres public va bientôt être lancé pour la gestion de l'écocentre et l'exploitation du LET.

## **6. Avancement des travaux – Cellule no 3 du LET**

Doris Dumas nous informe que les travaux de construction de la cellule d'enfouissement numéro 3 sont presque terminés. Il reste à nettoyer les conduites du pluvial et du lixiviat. Toutefois, comme les pompes ne fonctionnent pas, il n'est pas possible de faire abaisser le niveau de l'eau accumulée dans la cellule no 3. Les consultants ont examiné la situation et nous sommes à considérer le changement des deux pompes de lixiviat pour des pompes plus puissantes avec des crépines plus grosses qui permettront de pomper le lixiviat. De nouvelles pompes nécessiteront quelques modifications au panneau électrique de la station de pompage. Des propositions plus formelles sont attendues sous peu. Madame Dumas rassure le comité que tant que l'eau est contenue dans la cellule, il n'y a aucun risque pour l'environnement. La situation est toutefois pressante pour éviter d'avoir trop d'eau à gérer avec la saison des pluies qui arrive.

## **7. Campagne de sensibilisation 2010**

Doris Dumas présente en bref les activités mises sur pied par les deux (2) étudiants embauchés par la Ville durant la période estivale. Au cours des dix semaines, les étudiants ont fait des présentations dans les écoles de la MRC, l'enregistrement de capsules radio sur la récupération et l'écocentre, deux séances d'information sur le compostage, la participation aux Talents Show et au Festiballe. Ils ont également circulé dans la ville et remis 1200 billets de courtoisie.

Manon Perreault informe les membres du comité des activités de sensibilisation menées par la MRC au cours de l'été 2010. Un étudiant a été embauché à cet effet. Les principales activités ont été : sondage des RDD, kiosque sur le compostage, activités auprès des aînés et camps de jour avec la collaboration de la Ville de Matane.

Le rapport final des activités de la campagne ISÉ 2010 de la MRC et de la Ville de Matane sera disponible sur le site de la MRC.

## **8. PGMR – Quoi de neuf ?**

Manon Perreault, de la MRC, informe le comité qu'il n'y a rien de neuf pour le moment et que la MRC attend les lignes directrices de la nouvelle politique, qui est attendue.

Il serait toutefois de mise de former un comité de consultation pour la révision du document.

## **9. Varia**

### **a) Copie du décret aux nouveaux membres du comité**

Monsieur Michel Côté suggère à la coordonnatrice de transmettre une copie du décret pour le LET aux nouveaux membres pour qu'ils aient en main les obligations du comité de vigilance.

Il est également suggéré de mettre le décret en ligne sur le site [www.environnementmatane.ca](http://www.environnementmatane.ca).

b) Visite de l'écocentre et du LET

La visite n'a pas lieu le jour de la rencontre. Après discussion, il est suggéré que la coordonnatrice propose des dates de visites possibles de l'écocentre et du LET aux personnels de la Ville directement visés par le public ainsi qu'aux membres du comité qui le souhaitent. Les intéressés pourront ainsi se manifester.

**10. Date et heure de la prochaine réunion**

La prochaine réunion est prévue le jeudi 25 novembre 2010 à 9 h.

**11. Levée de la réunion**

L'assemblée est levée à 10 h 45

La secrétaire,

[Original signé]

Doris Dumas, coordonnatrice  
à l'environnement et au développement durable

p. j.